



**MUNICIPALITÉ**  
DE  
**L'ABERGEMENT**

**Au Conseil général de l'Abergement**

L'Abergement, le 19 mai 2026

## **Rapport sur la gestion et les comptes de l'année 2025**

### **Préavis municipal n° 01/2026**

---

Madame la Présidente,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Conformément aux dispositions légales en vigueur, la Municipalité soumet à votre approbation son rapport sur la gestion et les comptes de l'année 2025.

#### **Gestion 2025**

##### **Administration générale (B. Lebeurier)**

Le Conseil général, composé de 44 membres, s'est réuni à 2 reprises.

Au 31 décembre 2025, la commune comptait 270 habitants. Durant l'année, il y a eu 9 arrivées, 13 départs, 2 naissances et 3 décès.

A l'occasion du 1<sup>er</sup> août, la population a été invitée à un délicieux repas organisé par la municipalité.

##### **Finances (B. Lebeurier)**

Les comptes 2025 font l'objet d'un rapport distinct.

##### **Affaires sociales (S. Dumoulin)**

ARAS-JUNOVA : le coût pour les communes reste inchangé pour l'ARAS soit Fr. 15.- par habitant et Fr. 250.- par voix (1 pour L'Abergement). Ainsi que 5.-/habitant pour Oasis.

Nous constatons une nette progression des heures consommées au parascolaire (UAPE) passant de 2'385h en 2024 à 6'578h en 2025.

Le nombre d'heures d'accueil en milieu préscolaire (garderie) est également en augmentation passant de 1'542h en 2024 à 2'862 h en 2025.

## **PECC (S. Dumoulin)** **Commission PECC**

La commission PECC, composée de M. Lebeurier, Mme Lambercy et Mme Dumoulin, s'est réunie à deux reprises au cours de l'année afin d'échanger sur cette thématique. Ces séances ont notamment permis de faire le point sur les différentes soirées d'information organisées ainsi que sur les divers sujets développés par chacun de ses membres.

### **Éclairage public**

Une réduction significative de la consommation énergétique liée à l'éclairage public a été enregistrée :

<b>Année</b>	<b>Consommation</b>
Avant passage en LED	15'277 kWh
2024	7'238 kWh
2025	5'812 kWh

Cette baisse continue est le fruit du passage à l'éclairage LED ainsi que de la réduction de puissance appliquée chaque nuit entre 23h00 et 05h00.

### **Subventions accordées en 2025**

En 2025, la commission a validé les demandes de subventions suivantes :

- **7 demandes** dans la catégorie *Énergies Renouvelables*
- **9 demandes** dans la catégorie *Durabilité*

Soit un **montant total octroyé de CHF 7'472.00.**

### **Subventions Forêts (C. Pinard)**

Une convention a été réalisée avec le Canton pour la mise en place d'un îlot de sénescence de 16,3 ha sur la parcelle 11 (Lieu-dit Grandes Roches). Il s'agit d'une partie de forêt dans laquelle on renonce à toute exploitation. Les arbres peuvent ainsi y accomplir leur cycle de vie naturel entier, jusqu'à leur décrépitude et leur décomposition. Outre leur importance écologique, les îlots de sénescence permettent également d'enrichir la diversité des paysages forestiers, en y intégrant la dimension dynamique et spontanée de la forêt naturelle aux côtés d'un écosystème forestier dessiné par la main de l'homme.

Ceci donne droit à une aide financière unique de la part du Canton.

### **Déchèterie (S. Dumoulin)**

En 2025 une réfection du sol a été réalisée par l'entreprise TTT Terrassement afin de combler les trous qui s'y étaient formés.

Malgré une augmentation de la population, les quantités totales de déchets collectés ont **diminué** en 2025 par rapport à 2024.

Le taux de recyclage moyen reste **élevé** à 63,8% en 2025, légèrement en dessous de 2024 (-0,5 pts). Cette légère baisse s'explique notamment par la diminution des collectes de papier et carton.

Malgré la **diminution globale des quantités collectées**, les coûts de gestion ont **augmenté** en 2025. Cette hausse est principalement liée à :

- **L'augmentation des coûts de transport** : la hausse des prix du carburant et des tarifs des prestataires a directement impacté les charges de la déchèterie entraînant une augmentation importante des frais de transport.
- **L'augmentation des coûts d'élimination** : les tarifs appliqués par les centres de traitement et de valorisation ont connu une hausse notable, notamment pour les déchets de papier et carton ainsi que pour les fractions telles que le bois et les inertes.

L'année 2025 présente un bilan **globalement positif** sur le plan environnemental :

- Les quantités de déchets ont **diminué** malgré une population en hausse.
- Le taux de recyclage reste **élevé** (63,8% en moyenne).
- Néanmoins, la hausse des **coûts de transport et d'élimination** constitue un défi financier croissant pour les trois communes.

### **Police des constructions (V. Lambercy)**

Lors de l'année 2025, cinq autorisations municipales pour des travaux de minime importance ont été accordées. Une construction a été mise à l'enquête publique.

### **ASIOR/Ecoles (V. Lambercy)**

En 2025, l'Association Scolaire Intercommunale d'Orbe et Région (ASIOR) comptait 1'513 élèves (1'073 en primaire et 425 en secondaire), ce qui correspond à 23 élèves de plus qu'en 2024. Au 31.12.2025, 20 élèves de L'Abergement étaient en primaire et 6 en secondaire.

Comptes 2025 (participation communes) : Fr. 5'301'680.-.

Le coût total pour L'Abergement, y compris les transports, s'élève à Fr. 104'978.05 (moins Fr. 7'500.- pour la location de la grande salle lors des cours de gymnastique). Le coût des transports seuls étant de Fr. 20'240.13.

Pour faire suite à l'exigence du Département de la formation, de la jeunesse et de la culture (DFJC) de procéder à l'équipement d'affichage numérique frontal dans les classes, des tableaux interactifs ont été installés dans les collèges du Grand-Pont, de Sainte Claire et de Pré-Genevois à Orbe, ainsi que dans les collèges d'Arnex et de Valeyres-sous-Rances.

### **SDIS (V. Lambercy)**

Les communes de Ballaigues, Bretonnière, Les Clées, L'Abergement, Lignerolle, Premier, Vallorbe et Vaulion se sont associées en 2014 pour créer le SDIS Vallorbe Région. Il compte aujourd'hui près de 100 pompiers et jeunes sapeurs-pompiers volontaires.

En cas d'alarme, la première intervention est assurée par le DPS (Détachement de Premiers Secours), stationné à Vallorbe. Notre SDIS peut aussi compter sur de nombreux renforts, à savoir nos 3 Détachements d'Appui. Ces derniers se trouvent à Vallorbe (DAP Z VAL), Ballaigues (DAP Z BALL) et Vaulion (DAP Y NOZON).

Le détachement de premier secours (DPS) est composé d'environ 40 sapeurs-pompiers assurant les interventions 24 heures sur 24 tout au long de l'année sur tout le territoire du SDIS ainsi que les renforts pour nos SDIS voisins.

Le Commandant du SDIS Vallorbe est régulièrement à la recherche de bâtiments désaffectés, pouvant être utilisés par les sapeurs-pompiers lors d'exercices. Si des privés possèdent ce genre de biens, ils peuvent volontiers prendre contact avec lui, ou avec la secrétaire du SDIS.

## **Eau / EU / EC (B. Barbey)**

- Des contrôles réguliers des sources, captages et fontaines ont été effectués. Une modification de l'écoulement de la fontaine devant la maison de commune a été réalisée.
- Contrôle des séparatifs. Modification sur le chemin du Derbel.
- Remplacement des conduites EC au Vailloud, suite aux travaux sur la route.

**Compteurs** : Relevé des compteurs avec le système Radio avec des passages dans quelques habitations où le système n'est pas installé.

**AISM** : Le conseil intercommunal de l'AISM s'est réuni le 21 mai 2025 à Premier ainsi que le 29 octobre 2025 à Bretonnières.

**AIVM** : Le conseil intercommunal de l'AIVM s'est réuni le 14 mai 2025 à Rances ainsi que le 5 novembre 2025 à Valeyes-sous-Rances.

## **Bâtiments (B. Barbey)**

### **Maison de commune :**

- Remplacement du store dans l'appartement des combles.
- Réfection des peintures dans l'appartement du rez, suite au changement de locataire.

### **Eglise :**

- Entretien de la cloche
- Contrôle OIBT et retouches.

### **Ancien collège :**

- Remplacement de la porte d'entrée de l'appartement du 2<sup>ème</sup> étage et révision des portes dans l'appartement.
- Contrôle OIBT.
- Remplacement du lave-vaisselle au pressoir.

### **Grande salle :**

- Entretien régulier.

### **Refuge :**

- Vidange de la fosse.
- Remplacement d'une table extérieure.

## **Paroisse (V. Lambercy)**

L'église catholique d'Orbe, dont dépend notre village, nécessite d'importants travaux d'assainissement et d'entretien. Ces travaux consistent à l'isolation et la mise aux normes de l'enveloppe du bâtiment, ainsi que de sa rénovation intérieure. Ces travaux seront réalisés au cours des prochaines années, mais une clé de répartition a déjà été élaborée entre les différentes communes impliquées (20). Les premiers montants (phase d'étude) ont été versés en 2025.

\*\*\*\*\*

## Comptes 2025

Le résultat des comptes 2025 se présente comme suit :

<b>Charges :</b>	<b>CHF</b>	<b>1'966'347.47</b>
<b>Revenus :</b>	<b>CHF</b>	<b>2'015'393.03</b>
<b>Excédent de revenus :</b>	<b>CHF</b>	<b>49'045.56</b>

	Comptes 2025	Budget 2025	Comptes 2024
Charges	CHF 1'966'347.47	CHF 1'803'021.00	CHF 1'635'316.53
Revenus	CHF 2'015'393.03	CHF 1'758'774.00	CHF 1'724'939.03
Excédent de charges		CHF 44'247.00	
Excédents de revenus	CHF 49'045.56		CHF 89'622.50

Quelques commentaires sur les postes montrant des différences significatives avec le budget :

### **1 Administration générale :**

#### 110 Administration

- 301.00 Activités de passation de connaissances pour la nouvelle secrétaire et préparation du nouveau plan comptable MCH2 pour notre boursière. Dépassement du budget initial : CHF 5'728.98.
- 315.00 Nous avons conservé notre ancien système informatique en parallèle du nouveau pendant une année. Dépassement du budget initial : CHF 7'403.50.
- 317.00 Nous avons eu une grosse participation lors du repas du 1<sup>er</sup> août, environ 90 personnes. Dépassement du budget initial : CHF 2'125.45.

### **2 Finances :**

#### 210 Impôts

- 400.01 Augmentation importante liée au départ d'un important contribuable : CHF 45'964.91
- 402.00 et 404.00 Revenus supplémentaires dus aux nouvelles constructions et au nombre de transactions immobilières sur l'année. Augmentation du budget initial : CHF 9'101.45 et CHF 13'323.45.
- 400.04 Revenus supplémentaires liés à l'imposition sur les revenus des travailleurs frontaliers de la commune. Augmentation du budget initial : CHF 7'988.45.

## 220 Finances (péréquation)

### Comparaison nouvelle et ancienne péréquation

	Péréquation 2024 (ancienne)		Péréquation 2025 (nouvelle)	
	Revenus	Charges	Revenus	Charges
Alimentation péréquation		158'548.00		154'249.00
Revenus péréquation	269'706.00		333'485.00	
Compensation transitoire			15'300.00	
Facture sociale		110'007.00		260'091.00
Facture policière		24'072.00		39'615.00
TOTAUX	269'706.00	292'627.00	348'785.00	453'955.00

Total résultat net - à payer

22'921.00

105'170.00

	2024	2025	
Différence entre les deux péréquations	111'158.00	194'536.00	83'378.00 (à recevoir)
Différence entre les deux factures sociales	110'007.00	260'091.00	-150'084.00 (à payer)
Différence entre les deux factures policières	24'072.00	39'615.00	-15'543.00 (à payer)
Différence au total			-82'249.00 (à payer)

### 3 Domaines et bâtiments :

#### 310 Terrains + chalets

314.00 Entretien de la citerne et du chauffe-eau pour le chalet Michotton : CHF 5'421.35.

#### 320 Forêts

380.00 et 451.00 Subvention du canton pour la préservation d'un îlot de vieux bois « Grandes Roches », elle a été affectée au fonds de réserve forestier : CHF 67'346.00.

#### 354 Ancien collège

315.00 Remplacement du lave-vaisselle au pressoir : CHF 1'579.00.

#### 357 La Petite Epicerie

315.00 Remplacement de l'écran qui diffuse des informations en continu : CHF 1'090.75.

### 4 Travaux :

#### 430 Routes

314.04 Plantation sur le talus du parking : CHF. 8'467.65.

332.00 et 480.00 Opérations de préparation au passage à MCH2 : Amortissements de la Route du Vailloud 2026 (no 9144.05) et de la Route des Fontaines 2018 et 2021 (no 9144.07) : CHF 140'079.95. La dissolution du fonds de réserve « routes no 9282.08 », fonds qui ne sera plus admis sous MCH2, compense en grande partie ces amortissements.

#### 440 Cimetièrre

314.00 Remise en état du cimetièrre à la suite des dommages causés par les intempéries du 4 septembre 2025 : CHF 16'734.15

#### 450 Déchèterie

314.00 Réfection du sol qui aurait dû être effectuée en 2024 : CHF 4'605.05.

480.00 L'augmentation de la taxe forfaitaire en 2026 vise à limiter le prélèvement au fonds de réserve : CHF 12'571.58.

#### 451 Déchets ménagers incinérables

315.00 En supplément des frais usuels, la réparation des moloks (Réducteur de moteur, verrou) : CHF 1'581.43.

#### 460 Réseau d'égouts et d'épuration

319.01 Nouvelle répartition des coûts à la consommation et non plus au nombre d'habitant. La diminution de notre participation à l'AIVM est d'environ CHF 18'000.-.

380.04 L'attribution au fonds de réserve de CHF 11'544.75 est liée à la baisse provisoire de notre participation à l'AIVM, en compensation la taxe forfaitaire 2026 a été diminuée.

434.01 Lié aux nouveaux bâtiments ayant eu le permis d'habiter sur 2025 : CHF 6'620.-.

### **5 Instruction publique et cultes :**

#### 510 Enseignement primaire

490.04 Nouvelle péréquation qui ne contribue plus aux dépenses thématiques sur les routes : CHF 20'890.00. L'imputation n'est plus pertinente.

#### 520 Enseignement secondaire

490.04 Nouvelle péréquation qui ne contribue plus aux dépenses thématiques sur les routes : CHF 9'495 L'imputation n'est plus pertinente.

### **7 Sécurité sociale :**

#### 720 Prévoyance sociale cantonale

352.01 Consommation plus importante des heures en UAPE sur 2025 avec 6'578 heures contre 2'893 heures en 2024, cela représente un coût supplémentaire de CHF 20'984.08. Nous avons également dû payer un rattrapage 2024 pour l'UAPE Sainte-Claire de CHF 13'093.18.

### **8 Services industriels :**

#### 810 Service des eaux

380.04 Attribution au fonds de réserve possible grâce à deux revenus exceptionnels : subvention de l'ECA (CHF 8'129.-) et taxe unique de raccordement (CHF 3'712.50). L'absence de ces deux revenus porterait l'excédent de charges à CHF 7'340.85

451.00 Participation de l'ECA pour les travaux de la Route des Grands Prés CHF 8'129.-.

\*\*\*\*\*

## CONCLUSION

En conclusion et au vu de ce qui précède, nous avons l'honneur de vous proposer, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de prendre les décisions suivantes :

### LE CONSEIL GENERAL DE L'ABERGEMENT,

- vu le préavis municipal n° 01/2026 concernant les comptes 2025 ;
- entendu le rapport de la commission de gestion, chargée d'étudier le rapport sur la gestion et les comptes 2025 ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour.

### DECIDE

Article 1 : d'adopter la gestion de la Municipalité pour l'année 2025,

Article 2 : d'adopter les comptes 2025, se bouclant par un **excédent de revenus de CHF 49'045.56** tels que présentés par la Municipalité ;

Article 3 : d'en donner décharge à la Municipalité et à la Boursière.

Approuvé par la Municipalité le 19 mai 2026.

**Au nom de la Municipalité :**

Le Syndic		La Secrétaire
Bertrand Lebeurier		Nicole Steiner

#### Annexes :

- Comptes de fonctionnement 2025
- Comptes d'investissements 2025
- Bilan 2025